

Programmes de collaboration pour la formation aux études supérieures à l'Université de Montréal

Document soumis au vice-rectorat au développement académique et à la transformation institutionnelle dans le cadre de la consultation sur la transformation institutionnelle de l'Université de Montréal

Louise Demers
Professeur titulaire
Directrice de l'École de réadaptation

Daniel Bourbonnais
Professeur titulaire
École de réadaptation

23 avril 2016

1. Introduction

Le présent document propose la création de programmes de collaboration entre départements et facultés afin de personnaliser et diversifier la formation aux études supérieures. Complémentaires aux programmes de maîtrise et doctorat existants, ces programmes de collaboration visent à enrichir la formation des candidats réalisant des projets d'études de nature intersectorielle, au moyen d'activités/connaissances qui ne sont pas typiquement offerts dans leur programme principal.

2. Vision

Notre vision est de développer des programmes permettant à l'Université de Montréal de se démarquer dans des domaines de pointe et d'offrir aux étudiants aux cycles supérieurs une formation taillée sur mesure répondant à leurs intérêts. Ces étudiants bénéficieraient d'une formation élargie et ouverte, qui correspondrait mieux à la complexité des problématiques étudiées dans la société. En corolaire, les interactions entre chercheurs et professeurs de différents départements, seraient favorisées et les centres de recherche bénéficieraient de l'apport d'étudiants formés dans une perspective multidisciplinaire.



Figure 1 : Exemples de programmes de collaboration dans le domaine de la santé

Nous voyons dans ces programmes de collaboration, une stratégie efficace pour regrouper les forces vives à l'Université autour de thématiques mobilisatrices. Ces programmes seraient peu nombreux, mais représentatifs de la vitalité et du dynamisme de secteurs de pointe qui caractérisent l'Université de Montréal. Le choix de ces thématiques est à discuter au sein des Facultés. Des exemples en santé pourraient être la réadaptation de l'enfance à l'âge avancé, la santé des femmes, santé et technologie, la santé mondiale, neurosciences et cognition, la bioéthique et le cancer et le vieillissement (Figure 1).

3. Structure et gestion

Nous proposons que les étudiants soient inscrits dans le département d'attache principal offrant un programme de maîtrise ou de doctorat et qu'ils soient aussi inscrits dans le département d'accueil offrant un programme de collaboration. La réussite du programme de collaboration serait mise en valeur par une mention inscrite sur le diplôme de maîtrise ou de doctorat obtenu.

Les programmes de collaboration comprendraient 6 crédits, soit 1 cours d'expertise de 3 crédits et 1 cours de type séminaire de 3 crédits. Ces crédits viendraient s'ajouter au plan d'étude régulier des étudiants. De plus, un professeur du département offrant un programme de collaboration serait impliqué dans le comité de supervision de l'étudiant (avec le directeur du département d'attache principal) pour s'assurer de la cohérence de l'ensemble de la formation et du parcours étudiant. Pour ne pas rallonger la durée des études, les programmes de collaboration ne comporteraient pas plus de 6 crédits de cours, ce qui semble une exigence additionnelle raisonnable.

La responsabilité de la gestion pédagogique de chacun des programmes de collaboration serait assumée par un département et une faculté. Cependant, la gestion des programmes de collaboration dans leur ensemble pourrait être assumée par le Faculté des études supérieures.

4. L'exemple d'un programme de collaboration « Réadaptation de l'enfance à l'âge avancé »

Nos sociétés évoluent vers une plus grande présence des populations vulnérables, s'expliquant par divers facteurs incluant la survie de grands prématurés, la prévalence des maladies chroniques chez l'adulte et le vieillissement de la population. En

réadaptation, on considère que la participation des individus dans les domaines de vie (comme le travail, les relations sociales et les activités domestiques) dépend d'une diversité de facteurs. La Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF) de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) (Figure 2) organise et décrit l'interaction dynamique entre plusieurs composantes liées au fonctionnement et au handicap. Selon la CIF, les fonctions organiques n'expliquent qu'une partie des restrictions des individus dans leurs activités. Les facteurs environnementaux et les facteurs personnels entrent également en jeu. Le handicap devient une restriction de la participation sociale des personnes résultant de l'interaction entre des caractéristiques personnelles et les facteurs environnementaux.

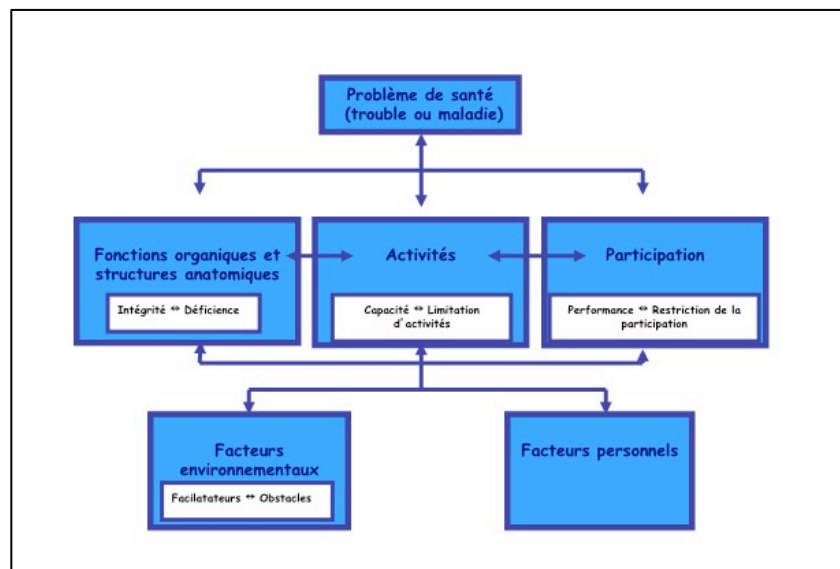


Figure 2 : Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF) de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)

La CIF est très inclusive en interpellant un grand éventail de disciplines, incluant les sciences de la santé, les sciences sociales et le génie. L'ergothérapie, la physiothérapie, l'orthophonie et l'audiologie sont traditionnellement associées à la réadaptation. Leur mission est au cœur même du concept de fonctionnement décrit par la CIF. Pourtant plusieurs disciplines, telles les sciences infirmières, les neurosciences, la kinésiologie et l'optométrie, ont des pans d'activités dédiés aux populations vulnérables, et s'appuient également sur le modèle de la CIF. Dans le domaine des sciences sociales, la

réadaptation rejoint les disciplines reliées au travail social, à la psychologie, à l'urbanisme, à l'architecture et au droit. Les disciplines du génie mécanique, biomédical, informatique et logiciel trouvent de nombreuses applications dans le développement de solutions permettant de faciliter, substituer et contrer les situations de handicap (en technologie et en robotique, par exemple).

Toutefois, les étudiants des disciplines non traditionnelles en réadaptation, bien que réalisant souvent des projets de recherche en réadaptation, ne peuvent accéder à un milieu de formation ni interagir avec des étudiants interpellés par des problématiques similaires. Ils ont peu de contacts entre eux, ce qui diminue la richesse de leur expérience d'apprentissage et va à l'encontre du modèle très inclusif qui caractérise la réadaptation.

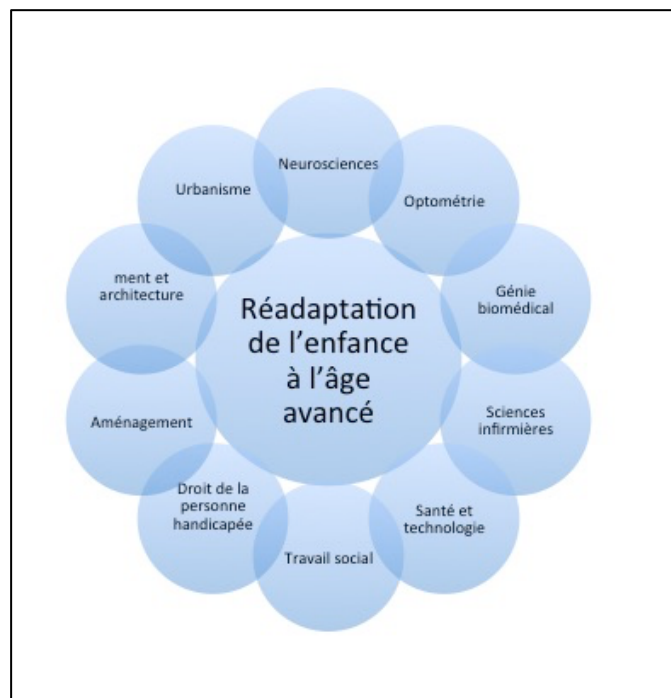


Figure 3 : Départements et disciplines interpellés par le programme de collaboration en « Réadaptation de l'enfance à l'âge avancé ».

Le programme de collaboration en réadaptation permettrait d'offrir aux étudiants de ces diverses disciplines la formation additionnelle nécessaire pour maîtriser les notions fondamentales du domaine (Figure 3). Les diplômés réussissant le programme seraient mieux préparés à répondre aux besoins des populations vulnérables, que ce soit pour le

développement, l'évaluation et l'implantation de nouvelles interventions cliniques, pour une meilleure organisation des services de santé ou pour la création de solutions technologiques adaptées aux individus dans leur environnement.

Le cours séminaire permettrait, dans une perspective d'enrichissement, que des étudiants des diverses disciplines travaillent ensemble, avec ceux ayant la réadaptation comme département d'attache principal. Le partage des visions et des idées serait un atout pour tous, en élargissant le cadre d'analyse et l'appréciation de la portée des projets.

Le cours d'expertise serait choisi parmi les cours de deuxième et troisième cycles offerts à l'École de réadaptation. Les programmes de maîtrises (M.Sc. ergothérapie, M.Sc. physiothérapie et M.Sc. réadaptation) et de doctorat (Ph.D sciences de la réadaptation) comportent une variété de cours d'expertise liés à la réadaptation de l'enfant, de l'adulte et de la personnes âgées. Ces cours sont à même de combler les besoins de formation autant théorique que pratique dans le domaine.

L'implication d'un professeur en réadaptation dans le comité de supervision de l'étudiant dans le projet de maîtrise ou de doctorat de l'étudiant viendrait apporter un regard d'expert, notamment en ce qui concerne la faisabilité, les retombées et l'arrimage du projet de l'étudiant avec l'avancement des connaissances dans le domaine.

5. Conclusion

Le contexte actuel de restructuration donne l'opportunité à l'Université de Montréal d'être à l'avant-garde de la formation interdisciplinaire aux cycles supérieurs. Nous proposons de créer des programmes de collaboration de formation permettant d'individualiser les cheminements étudiants tout en valorisant une plus grande interdisciplinarité. Basé sur les concepts de fonctionnement, de handicap et de santé, un tel programme en réadaptation permettrait aux étudiants et chercheurs d'apprendre les uns des autres et d'unifier leurs forces pour mieux répondre aux besoins de la société québécoise. Ce type de programme existe déjà au University of Toronto (e.g., Rehabilitation Sciences Institute <http://www.rsi.utoronto.ca/>) mais nul part au Québec, de sorte que ce projet permet à l'Université de Montréal de se positionner avantageusement vis-à-vis les autres universités québécoises. Il regroupera les forces vives de l'Université de Montréal, présentement disséminées dans des départements divers et ne profitant pas de leur complémentarité mutuelle.